



AGENCE IMMOBILIERE COTE
Transactions, Locations, et Régie Immobilière

478 Avenue du Père Tasse 38410 Chamrousse

BAREMES DES HONORAIRES SUR TRANSACTION APPLICABLE
A COMPTER DU 01/01/2019

Prix	Honoraires
Jusqu'à 60 000 €	7% TTC
De 60 001 à 99 999 €	6% TTC
A partir de 100 000 €	5% TTC

Honoraires à la charge du vendeur

TVA au taux de 20 %

Honoraires pour la mise en location saisonnière d'un bien
immobilier

Nos honoraires pour la mise en location saisonnière d'un bien immobilier s'élèvent à 20 % hors taxe, soit 24.12% TTC au prix de la location.

Auxquels il faut ajouter les frais de dossier, de commercialisation, de promotion, et de ménage.